

Coordination d'associations pour le logement et la qualité de vie – CALQ

## **COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 21 MAI 2014 À 20 HEURES AU CENTRE DE LOISIR PÔLE SUD À LAUSANNE**

Groupements et personnes représentés : Druey 22-30, Montelly vit !, Demain Bussigny -DEBU, Groupe d'intérêt de Florissant, Renens - GIF, Communauté d'intérêts de Tolochenaz-CITOL, Urs Zuppinger, urbaniste

Groupements et personnes qui se sont excusés : Jardin City, Pully, Collectif Vinet-Beaulieu, Collectif Beaulieu, Collectif Gare, Locataires Avant-Poste 13 , Sauvegardons Romanel, Sauvons le patrimoine de Tolochenaz.

Urs Zuppinger est chargé de l'animation de la rencontre, Jean-François Huguelet de la CITOL de la prise de notes à la volée.

### **1. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 10 mars 2014**

Deux erreurs sont signalées :

- La rencontre a eu lieu le 10 mars et non pas le 13 mars comme signalé à deux reprises dans le compte-rendu qui avait été annexée à l'invitation.
- Au pt.4.2 il faut lire Jacques Virchaux, DEBU en lieu et place de Jacques Michaux, DEBU.

Profitant de cette deuxième correction, Urs Zuppinger annonce que Patrick Michel, ABAC, s'est retiré du groupe de travail dans l'intervalle depuis le 10 mars pour des raisons de surcharge liée à d'autres tâches.

### **2. Nom de la coordination**

La proposition « Coordination des associations pour le logement et la qualité de vie – CALQ » est adoptée à l'unanimité des participants.

### **3. Principes proposés par le groupe de travail**

Ils sont au nombre de trois:

- Rester aussi léger que possible !
- Se doter d'une « charte à reconnaître », en lieu et place de « statuts à respecter » !
- Le site WEB comme unique apparition publique !

Ces trois principes sont approuvés à l'unanimité des participants.

*Ils signifient que les projets d'action imaginés au sein de la CALQ se concrétiseront dans la mesure où des personnes et des associations constituées en assumeront la mise en œuvre et la responsabilité publique.*

#### 4. Concrétisation

##### 4.1 Charte

Urs Zuppinger explique en introduction que la mise en circulation du projet de rédaction a suscité cinq propositions de modifications, à caractère essentiellement formelles.

Le groupe de travail propose d'accepter les quatre propositions suivantes. :

- Modifier le début du chapeau comme suit : « La présente coordination (CALQ en abrégé) réunit des habitants de l'agglomération urbaine Lausanne- Morges... » au lieu de « La présente coordination (CALQ en Abrégé) est ouverte aux habitants (qu'ils soient locataires ou propriétaires) de l'agglomération urbaine Lausanne-Morges... »
- Ajouter à la fin du chapeau la phrase suivante : « La CALQ est ouverte tant aux propriétaires qu'aux locataires.
- Mettre en italique, dans le chapitre consacré au but, les mots « échanger », « apprendre », « donner des coups de main », « faire connaissance » et « réfléchir ».
- Présenter les quatre premières phrases du chapitre consacré aux activités prises en charge par la CLAQ, sous la forme d'une 'énumération à tirets' débutant à chaque fois par « Elle... ».

Le groupe de travail propose de refuser la proposition de remplacer dans le chapitre 'But' le 3<sup>e</sup> tiret »de réfléchir de concert avec leurs semblables » par : « dans le but de réfléchir de concert avec leurs semblables », car cette proposition altère la signification du texte qui suit dans un sens non souhaitable.

Une nouvelle version de texte, corrigée dans le sens des propositions du groupe de travail est distribuée en séance. Le choix des modifications admises par le groupe de travail n'est pas contesté par les participants.

Daniel Desponds insiste sur l'importance de se donner des coups de main et suggère à titre d'exemple que les membres d'une association s'inscrivent comme membres sympathisants d'autres associations de la CALQ. Urs Zuppinger comprend ce terme plutôt dans le sens suivant : si une association lance une action du type, fête, manifestation, récolte de signatures pour une pétition etc., les membres actifs d'autres associations de la CALQ appuie en répondant aux appels à y participer.

Pour illustrer le deuxième tiret du chapitre « but » ('faire connaissance, de temps à autres, avec ce qui se passe...dans d'autres agglomérations... ') Urs Zuppinger informe qu'il a participé le 13 mai à Bâle à une assemblée d'information publique de l'association « IG Klybeckinsel » qui lutte contre un mégaprojet de promotion immobilière, mis en avant par la Ville dans le cadre de la réorganisation projeté du port du Rhin ; une opération qui aura des conséquences négatives sur le niveau des loyers des quartiers populaires Klybeck et

Kleinhüningen. Env. 150 personnes se sont déplacées. Urs Zuppinger était invité à faire une présentation succincte de la situation lausannoise. Il s'emploiera à maintenir le contact.

Pour illustrer le rôle d'incitation à la réflexion que la CALQ pourrait assumer, Urs Zuppinger indique qu'il pourrait envisager de consacrer un après-midi de formation à la législation sur l'aménagement du territoire et aux instruments de planification en vigueur dans le canton de Vaud (plan directeurs et plans d'affectation).

Aucune modification du texte n'étant demandée, la charte ainsi mise au point et clarifiée est approuvée par les participants. Elle fondera l'activité future de la CALQ, sous réserve de modifications ultérieures bien entendu. Elle sera envoyée aux associations et personnes intéressées conjointement au présent compte-rendu.

#### 4.2 Répertoire de compétences

Daniel Desponds explique que la liste établie mentionne les associations, groupes et personnes intéressées par la CALQ, ainsi que les personnes et professionnels dont les compétences pourraient être mises à contribution par la CALQ.

*Il invite les associations, groupes et personnes mentionnées à examiner le document<sup>1</sup> et à lui faire parvenir leurs demandes de correction ou de compléments par Email ([daniel.desponds@tvtmail.ch](mailto:daniel.desponds@tvtmail.ch)). Délai : 30 juin 2014*

Il est notamment souhaité que les associations, groupes et personnes ayant ou ayant eu recours à des avocats demandent à ces derniers s'ils sont disposés à figurer dans le répertoire de compétences de la CALQ.

De plus, il est demandé que la CALQ se mettent à la recherche de juristes, avocats ou urbanistes ou ingénieurs qui sont disposés à fournir aux habitants qui se battent sur des questions de logement ou d'urbanisme des prestations 'militantes' par l'intermédiaire de la CALQ, en leur demandant s'ils étaient disposés de figurer à ce titre dans le répertoire de compétence de la CALQ.

#### 4.3 Site Internet

Jacques Virchaux présente la maquette de site WEB :

- La présentation du site WEB de la CALQ reprend le chapeau de la charte.
- Elle comprend des cartes interactives munies de liens permettant d'accéder aux sites WEB des associations localisées.
- Elle comporte déjà quelques textes de présentation de certaines associations.

*Jacques Viraux ([j.virchaux@gmail.com](mailto:j.virchaux@gmail.com)) invite les autres associations, groupes et personnes mentionnées à lui faire parvenir dans les meilleurs délais une présentation du même type. Délai: 30 JUIN 2014.*

---

<sup>1</sup> Celui-ci est consultable sur la maquette du site WEB sous la rubrique « compétences », voir point 4.3 ci-dessous

- Elle comprend une rubrique consacrée aux documents avec des guides pratiques d'action (comment créer une association, comment procéder lors du lancement d'un référendum, avantages et modalité d'un abonnement à la CAMAC, etc.)
- Y figure le répertoire de compétences qui sera à accès restreint lors de la mise en place définitive du site

La maquette présentée est agréée. Elle peut être consultée sous: <http://calq.l-pc.ch>.

Les associations et personnes de la CALQ sont invitées à y accéder pour découvrir sa réalité, évaluer la validité de ce qui est offert et la convivialité de son utilisation.

*Jacques Viraux ([j.virchaux@gmail.com](mailto:j.virchaux@gmail.com)) invite les associations, groupes et personnes mentionnées à lui faire parvenir leurs remarques et demandes de correction. Délai: 30 juin 2014*

Daniel Desponds propose d'utiliser le système Dropbox pour le partage de documents internes. Grâce à cet outil, les documents internes pourraient être mis à la disposition des responsables des différents groupes ou associations (diffusion volontairement restreinte). L'accès se ferait soit par un navigateur Internet, soit directement sur son PC, Mac, tablettes ou téléphones intelligents si on le souhaite. Dans ce cas une copie des documents se trouverait en permanence à disposition. Une structure ad hoc de dossiers devrait être prédéfinie.

Il est décidé de charger le comité exécutif de la concrétisation de cette proposition.

## 5. Programme d'activité pour les prochains mois

Il comprend d'une part le lancement du site WEB et d'autre part l'organisation d'un premier forum interne thématique en automne prochain.

Au sujet de ce deuxième objectif, Urs Zuppinger soulève le problème suivant : d'après la charte, la CALQ fonctionnera pour l'essentiel par forums internes interposés. Si un tel forum est consacré à un débat thématique, celui-ci prendra à chaque fois plus ou moins 2 heures. Si les forums se tiennent un soir de semaine, il sera difficile de consacrer lors de la rencontre en plus du temps à l'échange sur les activités des groupes. Est-ce que cela signifie que les forums devront se tenir plutôt en fin de semaine, un samedi matin ou après-midi ?

Les participants estiment illusoire de faire venir des participants à des forums de la CALQ un samedi. LES FORUMS INTERNE DE LA CALQ AURONT DONC LIEU UN SOIR DE SEMAINE.

*Ce choix aura les conséquences suivantes :*

- ***Il ne sera plus possible de consacrer à l'avenir des rencontres à l'information sur les activités des associations. Celle-ci se fera par conséquent par l'intermédiaire du site***

**WEB. Il faudra donc que les personnes et associations de la CALQ se chargent d'alimenter celui-ci à temps et en permanence.**

- **Si une question d'actualité exige que la CALQ en débattenne lors d'une rencontre, alors que le prochain forum déjà décidé sera consacré à un débat thématique, le comité exécutif devra convoquer un autre forum pour traiter de la question d'actualité.**

Suite à cette clarification, les participants décident ce qui suit :

**UN PREMIER FORUM INTERNE DE LA CALQ aura lieu LE JEUDI 9 OCTOBRE 2014** (date à confirmer en fonction des disponibilités de l'invitée).

Il sera consacré au thème : « **DENSIFICATION – Dans quelles conditions ce nouvel objectif politique de l'aménagement du territoire suisse est-il acceptable pour celles et ceux qui, comme nous, habitent déjà en ville ou à ses abords ?** »

Il est proposé d'y inviter *Ariane Widmer, urbaniste, cheffe du Schéma directeur de l'Ouest lausannois*. Le comité exécutif est chargé de l'organisation.

## 6. Election du comité exécutif

Les participants élisent les trois membres du groupe de travail, Daniel Desponds, Jacques Virchaux et Urs Zuppinger.

## 7. Information des médias

Les participants décident qu'elle prendra la forme d'un communiqué de presse, élaboré par le comité exécutif, finalisé après avoir été soumis aux associations et personnes de la CALQ. Ce communiqué mentionnera les membres du comité exécutif comme interlocuteurs à disposition des journalistes qui voudraient en savoir plus.

La diffusion aura lieu après la mise en service du site WEB.

## 8. Divers

La parole n'est pas demandée.

La séance est levée à 22h 08.

Rédaction : Urs Zuppinger